DÉCEMBRE 2020

Au Fil de la Souche

Bulletin Municipal de la Ville de

SISSONNE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Noël et Nouvel An sont des moments de partage, de joie en famille ou entre amis, de vœux de bonne santé et réussite de projets.

2020 se termine avec un vécu fait de contraintes, d'inquiétudes voire d'angoisses pour l'avenir.

La pandémie de coronavirus a surpris tout le monde de par sa contagiosité et surtout sa dangerosité.

Même si la gestion de la maladie, de l'accès aux produits de nécessité, de l'économie peuvent être critiquables, il faut avouer que cette situation sanitaire grave était nouvelle et comportait trop d'inconnus.

Tout le monde s'est adapté et mérite d'être remercié pour sa solidarité, le respect du confinement et des gestes barrières. Un remerciement particulier doit être fait auprès de ceux qui depuis le début, sont en première ligne du combat et de son intendance.

Nous avons eu la chance de ne pas déplorer de décès dû à la Covid 19 à Sissonne mais il faut rester vigilant.

Prenez soin de vous

Sans sombrer dans la mélancolie, 2020 a cependant vu la réalisation de plusieurs projets importants pour la cohésion et l'avenir de notre village.

En premier lieu, je veux rappeler qu'en ces temps difficiles, la municipalité a voulu continuer la tarification sociale de la cantine scolaire à 1 euro et étendre les activités périscolaires à des actions de garderie, d'aides aux devoirs, la poursuite du plan mercredi et des activités des mardis et des vendredis soirs, offrant ainsi une occupation enrichissante auprès des enfants et un accompagnement à l'emploi des parents.

N'oublions pas la distribution des masques indispensables à la protection de chacun.

Dans le domaine de la sécurité, la mise en place de caméras de vidéoprotection vient de se terminer, ainsi que les travaux de voirie de la ruelle Saint Martin. Les six logements communaux près de la mairie ont été réhabilités, isolés et prêts à la location.

La chaufferie bois est fonctionnelle pour chauffer la mairie, les logements communaux, l'ancienne Salle des Fêtes, la salle de modélisme.

Nous avons répondu à un appel à projet du Conseil Régional pour la plantation d'arbres avec un accompagnement financier de la Région à hauteur de 90% à l'achat. Des militaires ont accompagné la plantation de 221 tilleuls dans le cadre de la création d'un « mémorial vert ». Plus de 500 autres arbres et arbustes vont être plantés dont 2 vergers partagés avec l'aide de scolaires, de jeunes de l'AED et de bénévoles d'associations.

Cette volonté de faire participer et de participer à la vie du village, nous l'avons démontré en organisant une soirée entre les commerçants, artisans, PME du village et les organismes de tutelle pour ne pas passer à côté des aides vitales pour certains d'entre eux.

La solidarité a été notre ligne de conduite tout au long de cette année 2020.

2021 va voir l'éclosion de nombreux projets dont on entend parler depuis longtemps.

Le permis de construire de la maison de vie sociale a été déposé et la première pierre devrait être posée au printemps. L'aménagement de l'Eco-Quartier pour la création d'un béguinage se précise. La halle des sports va être rénovée, isolée thermiquement et aménagée pour recevoir des compétitions. L'ancienne agence du Crédit Agricole que nous avons acquise, va être transformée en une cellule commerciale au rez de chaussée et un appartement indépendant à l'étage. Ceci va permettre de regrouper différents commerces en un centre-ville commercial attractif.

Nous voulons également développer les déplacements doux et sécurisés; ceci se fera par la création d'une voie cyclable et piétonnière de l'Espace Culturel jusqu'au cabinet médical avec sécurisation du carrefour, trottoir depuis la résidence Foch jusqu'à la gendarmerie. Vu les difficultés de stationnement aux abords de l'école primaire, une enquête va être proposée aux parents.

Enfin des chemins ruraux vont être réaménagés pour faciliter la randonnée dans et autour du village et pour aiguiser notre curiosité, des panneaux pédagogiques vont être disposés dans notre Zone Humide.

Sérénité et dynamisme doivent être nos vecteurs pour 2021.

Meilleurs Vœux
Christian VANNOBEL

Informations Pratiques

Permanences:

- ASSISTANTE SOCIALE	tous les mercredis (sauf le 5ème) sur rendez-vous	de 9h 30 à 11h30
- PMI *(Protection Maternelle et Infantile)*	le 1er mardi de chaque mois (puéricultrice) le 3ème jeudi (consultation médicale)	à partir de 9h à partir de 9h
- SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat)	le 3ème mardi de chaque mois	de 14h à 15h
- AVENIR RURAL	tous les mardis	de 14h à 17h
- CLESENCE	le 2ème jeudi de chaque mois (sur rendez-vous)	de 9h à 12h
- Mme VANNOBEL **Conseillère Départementale**	les 2ème et 4ème mercredi (sur rendez-vous)	de 17h à 18h
- Mme BONO - VANDORME **Députée**	le 3ème vendredi de chaque mois (sur rendez-vous)	de 14h15 à 14h45

Etat-Civil

Naissances:

Matys REDMER, né le 8 janvier 2020 à LAON (Aisne)
Kayden DELIGNY, né le 15 juillet 2020 à BEZANNES (Marne)
Lola MENNESSON, née le 7 août 2020 à LAON (Aisne)
Armelle DEBRAS, née le 23 août 2020 à LAON (Aisne)
Naëlle ROUILLÉ, née le 13 septembre 2020 à LAON (Aisne)
Gladice VILLERET, née le 16 septembre 2020 à LAON (Aisne)
Noa MITHIERE, né le 28 septembre 2020 à BEZANNES (Marne)
Adixia ALLART, née le 28 septembre 2020 à LAON (Aisne)
Lÿanna QUINTOIS, née le 28 septembre 2020 à LAON (Aisne)
Edwin CAMPION, né le 14 octobre 2020 à LAON (Aisne)
Linaya PERLOT, née le 20 novembre 2020 à LAON (Aisne)

Mariages :

Nicolas NOCLERCQ et Sarah DEBUT, le 11 juillet 2020
Mathieu COLLIGNON et Marine DECOMBLE, le 8 août 2020
Thibault HOUDIN et Charlotte SOUPÉ, le 11 septembre 2020
Pierre FERRONATO et Sandy HEIMANN, le 12 septembre 2020
Dylan QUEANT et Samantha SEREN, le 17 octobre 2020

Décès :

Colette MOUNY née POTTELAIN, le 20 juillet 2020 à SISSONNE (Aisne), à l'âge de 86 ans
Jean PIERRET, le 30 juillet 2020 à LIESSE NOTRE DAME (Aisne), à l'âge de 86 ans
Monique MAJERUS , le 16 août 2020 à SISSONNE (Aisne), à l'âge de 76 ans
Jean GOSSART, le 9 septembre 2020 à LIESSE NOTRE DAME (Aisne) à l'âge de 84 ans
Joseph DUSSART, le 7 octobre 2020 à VERVINS (Aisne), à l'âge de 78 ans
Antoinette LAVERDURE née THÉBAUT à LIESSE NOTRE DAME (Aisne), à l'âge de 89 ans
Thierry MAJERUS, le 11 novembre 2020 à LAON (Aisne), à l'âge de 52 ans

La Vie Communale

♦ Le voyage des seniors :

Soyons sérieux, au vu de la situation sanitaire qui n'est pas stable avec le covid 19, nous avons jugé qu'il n'était pas raisonnable de mettre en place le voyage pour cette année.

Nous nous reverrons l'année prochaine.

♦ La distribution des Colis de Noël:

Les membres du CCAS et du Conseil Municipal ont distribué, pour nos anciens de plus de 70 ans , (bons d'achat à prendre chez nos commerçants) les colis à 70 couples et 140 personnes seules. Cette année, le Champagne a été remplacé par une hausse du montant des bons d'achat passant de 15€ à 20€.

♦ Le repas des anciens :

La crise sanitaire actuelle du covid 19, ne nous permet pas d'organiser le traditionnel « Repas des anciens » qui aurait du avoir lieu le dimanche 10 janvier 2021. En effet, nous souhaitons ne faire courir aucun risque à nos ainés.

Nous espérons connaître rapidement des jours meilleurs et prenons dès à présent en date janvier 2022 pour se retrouver autour d'un bon repas.

♦ Les mutuelles communales :

Si vous êtes intéressés par une nouvelle mutuelle, chaque habitant peut bénéficier d'une mutuelle adaptée à ses besoins et son budget. Deux mutuelles partenaires tiennent des permanences en mairie:

- la mutuelle MOAT : 06.79.46.22.87
- La mutuelle JUST : 03.27.48.12.23

La mutuelle Communale

♦ L'Ecole :

* Pour les parents qui ne se sont pas encore connectés à l'ENT—ONE surtout n'hésitez pas à vous rendre sur le site : https://one.opendigitaleducation.com/ pour y voir tout son intérêt. Des tutoriels sont mis à votre disposition pour vous aider à vous connecter et à le manipuler. Vos codes ont déjà été communiqués ultérieurement par l'école.

* Attention aux entrées de l 'école, celles-ci doivent être libres, une fois que vous avez déposé vos enfants à l'école. Nous sommes toujours en plan Vigipirate « Urgence attentat ».Merci de votre compréhension.

Environnement et Civisme

♦ Les chemins ruraux:

Un projet de réhabilitation des chemins ruraux est à l'étude pour l'année à venir et créer de nouveaux circuits de randonnées .

Un chemin a été réhabilité partant du pont en face des serres de Jean-Louis Dussart et allant jusqu'à la ferme de la Viéville en passant par un petit pont de bois réalisé en partenariat avec les jeunes de l'équipe verte de l'AED.

Bonnes balades !!!

♦ « Valorisation pédagogique de la Zone Humide » :

Un autre regard sur les milieux naturels de la zone humide:

Différents panneaux seront implantés sur environ 9 hectares.

Pour mieux connaître et préserver le patrimoine naturel et vous permettre de le découvrir, seront installés :

- ♦ 3 panneaux à chaque entrée de la zone humide
- ♦ 8 panneaux explicatifs en format table de lecture selon les espèces à observer (mammifères, oiseaux, ...)
- ♦ 2 panneaux sur 2 thèmes précis (Haie plantée et Chouette effraie)

En attendant, l'arrivée des panneaux, vous pouvez déjà écouter :

La buse variable — le crapaud commun — le criquet des pâtures — la grande sauterelle

Il vous suffit de prendre le QrCode en photo et le tour est joué. Bonne écoute !!!

♦ Le Coin du Grincheux

- ### Je sors mes poubelles quand il faut !!!

Dans le respect de tous et la propreté de Sissonne, il est souhaité que les personnes bénéficiant d'une cour ou garage rentrent leurs poubelles durant la semaine, après le ramassage du lundi matin et du mardi matin (tous les quinze jours).

Merci pour votre implication.

- ### Les encombrants :

Les personnes ayant des encombrants à débarrasser peuvent appeler le SIRTOM du Laonnois au 03.23.26.80.00 pour prendre rendez-vous et ce dernier viendra vous les collecter gratuitement.

Le passage s'effectue 2 fois/an.

- ### Dépôt de végétaux dans les chemins et bois

Déposer ses résidus végétaux dans la forêt peut sembler inoffensif pour la faune et la flore, ce geste dégrade les sols forestiers, mais aussi favorise le développement de plantes invasives qui profitent au dérèglement de l'écosystème forestier.

Pour rappel : **les jeter dans un milieu naturel est strictement interdit et passible d'une amende (de 30 à 1 500 euros)**

Rappel pour les masques jetés : 450 années pour se dégrader

- ### Aboiement abusif d'un chien

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme de jour. Pour faire cesser les aboiements d'un chien, il faut que l'aboiement soit constitutif d'un trouble du voisinage au sens de l'article R1336-5 du Code de la santé publique.

L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définie la nuisance sonore :
« Aucun bruit particulier ne doit, par **sa durée, sa répétition ou son intensité**, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou **d'un animal placé sous sa responsabilité**. »

Que faire contre l'aboiement chien si celui-ci trouble la tranquillité du voisinage ?

Etape n°1 : Informer le propriétaire du chien fauteur de trouble des nuisances sonores occasionnées
Etape n°2 : La mise en demeure du propriétaire du chien
Etape n°3 : Faire appel à la mairie du lieu d'habitation
Etape n°4 : Porter plainte et engager une procédure judiciaire

Sissonne . . .

- ## Les enfants du Patrimoine : Le 18 septembre 2020

Accompagnés par Christophe Decomble, responsable des espaces verts de la commune, Camille Gosse, naturaliste au CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et Martin Hennebique, paysagiste conseil au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), les élèves de 2 classes de l'école primaire ont pu découvrir la richesse du patrimoine faunistique, floristique et paysager du parc et des étangs de la commune de Sissonne.

Leur programme pendant une après-midi :

- Sensibilisation à la biodiversité (observation de la faune et de la flore indigène spontanée et des milieux associés : prairies sèches et humide, roselière, ripisylve, reconnaissance végétale, etc)
- Favoriser le retour de la nature en ville, accueillir la biodiversité dans son jardin : sensibilisation à la démarche de gestion différenciée et de suppression des produits phytosanitaires.

- **La Remise des dictionnaires** pour les élèves de cm2 entrés en 6ème en septembre a eu lieu pendant les vacances de La Toussaint, le lundi 19 octobre 2020 à 17h à la Salle des Fêtes. Au vu de la situation sanitaire, cette cérémonie n'a pas pu avoir lieu dans les conditions habituelles en juin dernier.

- Une nouveauté cette année : **La remise des récompenses** aux jeunes diplômés de Sissonne (Brevet, BEP-CAP, Bac, Bts). Elle a eu lieu le lundi 19 octobre 2020 à19h à la Salle des Fêtes.

... en images

- Cérémonie de remise des diplômes du **certificat de Prévention et secours civiques de niveau 1(PSC1)** : Le mercredi 21 octobre 2020 au Foyer des Jeunes a eu lieu la remise des certificats du PSC1 aux agents communaux ayant participé à la formation en février dernier.

- **Cérémonie du 11 novembre :** Cérémonie au Monument aux Morts pour le 102ème anniversaire de l'Armistice.

A vos souvenirs ...

...d'Autrefois

SISSONNE. - La Grande Roize - D. Q.

Kommandantur

SISSONNE (Aisne)
Monument aux Morts de la Grande Guerre

Les nouveautés

- **Le 1er Marché campagnard** a eu lieu le vendredi 25 septembre 2020 devant la Mairie— Place de l'Hôtel de Ville. Divers producteurs locaux et artisanaux étaient présents pour proposer de nombreux produits.

Rendez-vous à prendre tous les derniers vendredis du mois de 16h à 19h à la Salle des Fêtes.

En décembre, le marché aura lieu exceptionnellement le lundi 28 décembre 2020 de 16h à 19h.

En photo, certains producteurs et artisans locaux.

- **Chaufferie Biomasse :**

Un gros dispositif de levage a été nécessaire pour que la chaufferie puisse prendre sa place dans la cour derrière la Mairie.

Cette chaufferie est en fonction depuis peu. Elle alimente : la Mairie, les logements HLM près de la mairie, la salle des fêtes, le local du Modélisme.

♦ Installation de caméras dans l'ensemble du Village:

Sur l'ensemble du village, 12 caméras de vidéoprotection sont en cours d'installation.

Elles assurent la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens, la protection des installations et bâtiments publics et la prévention d'actes de terrorismes à des endroits stratégiques de la commune.

Le dispositif se compose de caméras à champs larges destinées à la compréhension des situations et des caméras à champs étroits susceptibles de permettre une reconnaissance des individus, des véhicules et lecture de plaques d'immatriculations.

♦ De nouvelles illuminations de Noël :

De nouvelles illuminations de Noël ont été installées, ce début décembre par nos agents techniques avec le prêt d'une nacelle.

Un grand merci aux personnes qui décorent leurs maisons de magnifiques décorations lumineuses et plus particulièrement à Mr er Me Huck Claude, rue du 8 mai. N'hésitez pas à vous déplacer pour retrouver la magie de Noël ,un pur moment de bonheur pour les petits et les grands. Félicitations..

♦ Création d'un « mémorial vert »

La plantation des arbres dans le cadre de l'appel à projet " un million d'arbres dans les hauts de France" financé à hauteur de 90% par la Région Hauts de France, a débuté le lundi 23 novembre 2020.
C'est le " mémorial vert" qui a amorcé cette campagne de plantation de plus de 700 arbres dont 221 tilleuls plantés en l'honneur de 214 soldats et 7 civils tués entre le 12 octobre et 11 novembre 1918 et dont le sang a nourri la terre de Sissonne. Chacun de ces arbres portera le nom d'un de ces héros.
L'Armée nous accompagne dans cette première phase.

Suivront les plantations près du terrain de foot, les 2 vergers et enfin la haie de 210 mètres sur la zone humide derrière de l'espace culturel.

Pourquoi le « Tilleul » ?

Le tilleul est l'arbre sacré d'anciennes populations slaves et germaniques.
Dans de nombreux pays, on plante un tilleul pour célébrer une victoire et surtout pour une libération.
Mais le tilleul est aussi symbole de la fidélité, de l'amitié et de la tendresse, le tilleul est lié à l'image de la féminité, et ses feuilles en forme de cœur en font un symbole d'amour.

Dans les pays scandinaves, le tilleul était considéré comme l'ancêtre et le protecteur de la famille.

- **Ecole Primaire:** Les agents techniques ont débuté les travaux de réfection des toilettes à l'Ecole Primaire « Guillaume Dupré ».

Les WC seront finalisés par l'installation de nouvelles cabines, pendant les vacances de Noël.

- **Ruelle Saint Martin :** Les travaux de réfection de la voirie Ruelle Saint Martin ont eu lieu courant octobre 2020 et ont été réalisés par l'entreprise COLAS et la reprise des branchements eau potable par l'entreprise MARRON TP.

- **Cimetière :** Continuité de la végétalisation du cimetière suite au plan de gestion différenciée

La Vie Associative

◊ **A.D.E.M.I.R** : Association pour le Développement dans les Ecoles de la Micro-Informatique et des Réseaux

N'hésitez pas à vous rendre sur leur site internet www.ville-sissonne.fr Vous y trouverez en partie l'historique de la commune de Sissonne

◊ **L'association « Loisirs et Découvertes »** propose diverses activités : voyages, sorties découvertes (château, musées...), chorale, jeux de mémoires ...

Retrouvez toutes les informations sur le site : http://ainesruraux.ville-sissonne.fr

- Pour le Fitness afro et la combo dance, la reprise se fera à compter du **26 janvier 2021** à la Salle des Fêtes
- La danse reprendra à partir du **20 janvier 2021** au Foyer des Jeunes
- Le yoga reprend à compter du **21 janvier 2021** à l'Ecole Maternelle

◊ **L'A.E.C.S** présente ses vœux à tous ses adhérents pour l'année 2021 et vous souhaite une bonne santé à tous.

UN LOISIR TRÈS ENRICHISSANT...

Au-delà du pilotage qui est la finalité de ce loisir et sport, pratiquer **l'aéromodélisme** va également vous permettre de découvrir plusieurs facettes du travail manuel.
Le travail du bois, des matériaux composites, du plastique, du métal n'ont plus de secrets pour les aéromodélistes !
La pratique de cette activité vous permettra d'associer vos connaissances théoriques et leur mise en pratique, en développant l'esprit créatif, l'innovation et l'audace.

Elle permet de s'épanouir d'une façon ludique grâce à l'enrichissement des aspects physiques d'une activité sportive et les aspects intellectuels d'une activité culturelle.

Le **Model Club Sissonne** propose des activités d'aéromodélisme aux passionnés débutants ou non, aux jeunes et moins jeunes :
Constructions, équipements et réglages des modèles au local
Conseils, accompagnements pour la mise en vol au terrain et à la salle des sports
<u>sous la conduite d'un formateur fédéral</u>

Des modèles de débutant sont à disposition pour apprendre à piloter.
Autre activité du club : le modélisme naval, statique ou navigant.
Adhésion au club : + 16 ans : 26 € + 44 € pour la Fédération FFAM
- 16ans : 15€ / gratuit pour la FFAM :

junior 2 loisir et compétition (nés en 2003 ou 2004)	**gratuit**
junior 1 loisir et compétition (nés en 2005 ou 2006)	**gratuit**
cadet loisir et compétition (nés en 2007 ou après)	**gratuit**

Plus de renseignements au local (au-dessus de la Poste) le mardi de 17h30 à 20h.

(actuellement fermé pour cause sanitaire)

Contact : 0640562769

Tennis Municipal

Chers lecteurs,
Cette année, les cours de l'école de tennis destinés aux enfants se déroulent les mercredis à partir de 16h30 et les vendredis à partir de 18h en intérieur à la halle des sports (derrière la piscine) pour les tarifs suivants : licence 20€, cotisation 30€ et cours 170€.
Pour rappel, les cours adultes sont aussi possibles, se renseigner directement auprès de Thierry Bussy : licence 20 euros, cotisation 50 euros (90€ couple, 40€ étudiant)

Bientôt, nous pourrons retrouver la joie de jouer en extérieur !
Les travaux des courts extérieurs au stade municipal (1 court extérieur, 1 court de padel et 1 court mini-tennis) ont commencé et nous espérons pourvoir vous permettre d'y bénéficier à partir du printemps prochain.
Pour l'heure nous attendons les recommandations du gouvernement et de la FFT pour la reprise de la pratique en intérieur.

<u>N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement:</u>
Thierry Bussy (Professeur): thb02@free.fr / 07 81 32 75 40
Bernard Gandon (Président): b.gandon@wanadoo.fr
Cécile Coustan (Secrétaire): coustancecile@gmail.com / 06 15 96 56 89
Géry Legros (Trésorier): gerycrea@gmail.com

Bonnes Fêtes à tous !

Ecole Intercommunale de Musique de Sissonne

Continuité des cours....

Vous avez été nombreux à nous interroger sur la reprise des cours en présentiel à l'école de musique de Sissonne.

Pendant, cette 2ème période de confinement, les élèves des classes d'alto, de violon, de guitare, de flûte et de percussions ont continué les cours par tous les moyens : vidéos, enregistrements, « visio », partitions par mail...

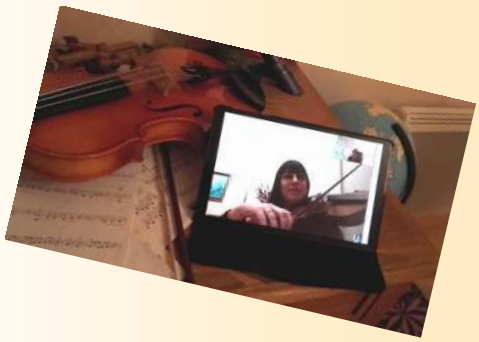

De nouveaux élèves se sont même inscrits pendant cette période, débutant ainsi leurs premiers cours en distanciel !

Depuis le 15 décembre, les écoles de musique sont autorisées à rouvrir cependant la classe de chant et les chorales devront patienter encore un peu !

Les manifestations de l'école : concerts et auditions reprendront dès que le contexte sanitaire le permettra.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons de bien prendre soin de vous en cette fin d'année 2020 !

La Présidente de l'**EIMS**
Séverine PIROZZINI
Siège social Mairie de Sissonne
03 23 80 83 50
06 48 52 13 96

Les activités périscolaires sont ouvertes à tous les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire de Sissonne (de 3 à 11 ans) : le mardi et vendredi de 16h10 à 17h30.

Diverses activités sont proposées : badminton, handball, robotique—informatique, musique—chorale, jeux de société, danses, couture, ateliers créatifs, lecture de contes, etc

Le mercredi de 8h à 12h, les enfants découvrent les différentes activités liées :

- à l'environnement : création de « nichoir à mésanges jaunes »

- ateliers créatifs : fabrication de calendrier de l'Avent avec des matériaux de récupération

Une garderie a été mise en place en fin de journée, uniquement pour « dépanner » les parents qui sont en formation ou au travail et qui n'ont pas d'autres alternatives.

L'aide aux devoirs a également été mise en place le lundi et le jeudi de 16h10 à 17h10 pour les enfants en difficultés.

Cela peut vous intéresser

- **Les transports : L'autocar à 1€ partout en Hauts de France**

La Région Hauts-de-France s'engage au quotidien pour faciliter votre mobilité. De nouveaux services sur le réseau routier scolaire et interurbain sont disponibles !

Demandez votre carte de transport commercial « PASS PASS » afin de bénéficier de tarifs préférentiels !

Pour toute demande relative aux transports merci de vous connecter à transports.hautsdefrance.fr; rubrique « autocar »

A réception de votre carte PASS PASS, il vous faudra charger ce support d'un titre de transport pour voyager en règle, titre que vous pourrez acheter à bord du car ou en ligne sur regionhdf.monbus.mobi

Un ticket à 1€ et des abonnements au tarif de 10 € mensuels pour des transports illimités seront également proposés :

- aux jeunes de moins de 26 ans
- aux seniors de plus de 65 ans
- aux titulaires des cartes mobilité inclusion
- aux bénéficiaires du tarif « Coup de Pouce »

Bus R.T.A : Au départ de Sissonne

Heure	Point d'arrêt
-	NIZY LE C. - 3 RTE DE DIZY LE GRO
06:40	LA SELVE - PLACE ABRI
06:50	SISSONNE - FOCH
06:55	SISSONNE - POSTE
06:57	SISSONNE - ABRI RTE DE LAON
07:10	EPPES -ABRI
07:19	LAON - COLL.CHARLEMAGNE
07:30	LAON - COLL LENAIN
07:32	LAON - LY. PAUL CLAUDEL
07:37	LAON - COLL. J. MERMOZ
07:45	LAON - GARE ROUTIERE
07:50	LAON - COLL.CHARLEMAGNE
07:53	LAON - LY PIERRE MECHAIN

Heure	Point d'arrêt
12:55	SISSONNE - POSTE D
13:01	ST ERME O. - GARE SNCF
13:02	ST ERME O. - GARE SNCF
13:07	MONTAIGU - EGLISE ABRI
13:07	*COURTRIZY ET F. - PLACE*
13:12	MAUREGNY EN H. - ABRI
13:17	COUCY LES E. - CENTRE
13:22	EPPES -ABRI
13:29	ATHIES /S L. - PLACE ABRI
13:36	LAON - 62 AV DE GAULLE
13:40	LAON - GARE ROUTIERE

Au départ de Laon :

Heure	Point d'arrêt
18:03	LAON - LY. PAUL CLAUDEL
18:05	LAON - COLL LENAIN
18:09	LAON - GARE ROUTIERE
18:20	LAON - GARE ROUTIERE
18:35	EPPES -ABRI
18:40	COUCY LES E. - CENTRE
18:45	MAUREGNY EN H. - ABRI
18:48	COURTRIZY ET F. - PLACE
18:50	MONTAIGU - EGLISE ABRI
18:55	ST ERME O. - GARE SNCF
18:57	ST ERME O. - GARE SNCF
19:00	MONTAIGU - LES AGASSES
19:04	SISSONNE - POSTE A
19:05	SISSONNE - POSTE D
19:08	LA SELVE - PLACE ABRI

Heure	Point d'arrêt
17:35	LAON - RTA
17:45	LAON - COLL.CHARLEMAGNE
17:50	LAON - LY PIERRE MECHAIN
18:00	LAON - GARE ROUTIERE

9mn →

Heure	Point d'arrêt
18:03	LAON - LY. PAUL CLAUDEL
18:05	LAON - COLL LENAIN
18:09	LAON - GARE ROUTIERE
18:20	LAON - GARE ROUTIERE
18:35	EPPES -ABRI
18:40	COUCY LES E. - CENTRE
18:45	MAUREGNY EN H. - ABRI
18:48	COURTRIZY ET F. - PLACE
18:50	MONTAIGU - EGLISE ABRI
18:55	ST ERME O. - GARE SNCF
18:57	ST ERME O. - GARE SNCF
19:00	MONTAIGU - LES AGASSES
19:04	SISSONNE - POSTE A
19:05	SISSONNE - POSTE D
19:08	LA SELVE - PLACE ABRI

Train S.N.C.F : Ter

7:13 Saint-Erme - 7:27 : Laon
13:13 : Saint-Erme - 13:27 : Laon
13 : 33 : Laon - 13:47 : Saint-Erme
17:33 : Laon - 17:47 : Saint-Erme
18:33 : Laon - 18:47 : Saint-Erme

• Les économies d'énergie

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesure non coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage:

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs ...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. Si vous disposez d'un thermostat, réglez le à 19°C : quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation de la pièce ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 ou 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température « hors gel » fixée aux environs de 8° C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche.

- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10% d'énergie.
- Eteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

Eau chaude sanitaire :

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (dépars en congés ...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération :

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :
- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieure et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur courte durée et nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouche d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas l'entrée d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :
Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été :

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraichir.

Autres usages :

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes)
- Evitez des lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40% de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Eteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscope ...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Electroménager (cuisson, réfrigération ...)

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++, ...).

- **Lutte contre la fraude à la rénovation énergétique :**

- En cas de démarchage : Le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdite sauf contrat en cous avec le professionnel. Soyez vigilants, des entreprises qui démarchent (porte-à-porte, mails) surtout si elles se disent envoyées par l'Etat, l'ADEME, l'Anah. L'Etat ne démarche pas.

- Prise de contact avec une entreprise : Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires et vos identifiants fiscaux. Pensez à identifier l'entreprise en notant son numéro SIRET : si vous rencontrez un problème, ce numéro sera nécessaire.

- Avant de signer un contrat : Exigez un devis et comparez le avec d'autres. Méfiez-vous des entreprises qui proposent des travaux sans visite préalable. Assurez-vous de la réalité des promesses qui vous sont faites, notamment en ce qui concerne le calcul des économies d'énergie et les aides promises. En cas de doute contactez un conseiller.

- Après les travaux : Ne signez jamais l'attestation de fin de travaux avant que le chantier ne soit totalement terminé. En cas de litige, vous pouvez compléter les formulaires de réclamation sur FAIRE et Signal-Conso

FAIRE : https://www.faire.gouv.fr/iframe/reclamation

Signal Conso : https://signal.conso.gouv.fr

- **Le Cap'Jeunes :** Une action du Conseil Départemental de l'Aisne pour soutenir la jeunesse.

Le **« CAP'Jeunes »** est un dispositif gagnant/gagnant. Un jeune de 16 à 21 ans s'engage auprès d'une collectivité d'accueil (commune, communauté de communes, centre communal d'action sociale). En échange de 35 ou 70 heures pour une mission citoyenne, il reçoit une indemnité pour financer un projet personnel permis de conduire, ordinateur, accès à la culture ou au sport.

Les missions peuvent être les suivantes : Travaux paysagers, Travaux de peinture, des travaux d'embellissement de la commune, l'entretien de locaux et des espaces publics, du rangement, de l'archivage, du lien social, de l'action sociale et/ou toute autre mission d'intérêt citoyen...

Les jeunes participent à la vie de la collectivité tout en bénéficiant d'un coup de pouce financier pour couvrir une dépense « utile »

- 280€ pour 35h
- 560€ pour 70h.

Vous trouverez l'ensemble des informations et des documents nécessaires à la contractualisation de l'engagement sur www.aisne.com. Vous avez également la possibilité de contacter la Direction de l'éducation, du sport et de la jeunesse au Conseil départemental : capjeunes@aisne.fr ou 0 820 000 802 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h).

A vos Agendas!!

- La calèche du Père Noel sera stationnée devant la Mairie le **Jeudi 24 décembre 2020 de 10h à 12h** et vous attendra pour faire un petit tour dans Sissonne,.

- **Le 28 décembre 2020 :** Le marché campagnard aura lieu à la Salle des Fêtes de 16h à 19h.

- **3ème édition "Les Hauts de France propres" 2021 à Sissonne : Ensemble nettoyons la nature. Du 19 au 20 mars 2021**

Agir pour notre environnement, être éco citoyen, préserver l'environnement, venez participer à la prochaine opération seul, ou en famille. Le vendredi 19 mars 2021 à 9h et à 13 h 30 et le samedi 20 mars 2021 à 08 h 30
Lieu RDV : parking hostellerie (à côté de l'Espace culturel) Sissonne

Je tenais à remercier tous les bénévoles ayant participé aux opérations précédentes qui ont été une réussite
Contact : Chantal Lesur 06-65-17-23-95

Hauts-de-France PROPRES
Ensemble, nettoyons notre région !

Meilleurs vœux
pour un
Joyeux Noël et
une Bonne Année

Site internet de Sissonne
www.sissonne.fr

Facebook « Sissonne »